



**PROJET D'ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2021**

**19 h 30**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance
- 1.2 Résolution approuvant les procès-verbaux des séances précédant la présente séance
- 1.3 Dépôt du résultat de l'élection générale du 7 novembre 2021

**2. RÉGLEMENTATION**

- 2.1 Dépôt du rapport sur la consultation écrite pour le Règlement numéro 578-2
- 2.2 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 055 - Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de L'Épiphanie
- 2.3 Avis de motion, présentation et dépôt du projet du Règlement numéro 056 établissant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la Ville
- 2.4 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement numéro E-010 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de réfection de la rue Saint-Pierre et de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Joseph et Hôtel de Ville
- 2.5 Résolution autorisant l'adoption du second projet du Règlement numéro 578-2 modifiant le Règlement de lotissement numéro 578 afin de clarifier les modifications aux lots dérogoires et de retirer les exceptions de lotissement

**3. ADMINISTRATION**

- 3.1 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois d'octobre 2021 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 007
- 3.2 Dépôt du rapport de la directrice générale sur les ressources humaines
- 3.3 Dépôt d'un nouvel organigramme pour la Ville de L'Épiphanie
- 3.4 Dépôt du rapport relatif à l'application du règlement de gestion contractuelle de la Ville de L'Épiphanie – 2020
- 3.5 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de la Ville depuis le début de l'exercice financier 2021
- 3.6 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.7 Résolution adoptant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022
- 3.8 Résolution nommant le maire suppléant
- 3.9 Résolution autorisant la création de comité et déléguant les conseillers
- 3.10 Résolution autorisant le paiement de la prime d'assurance biens, responsabilité et automobile du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2022

- 3.11 Résolution autorisant le renouvellement du contrat de service pour les logiciels de gestion des archives, de comptabilité, d'urbanisme, de gestion des requêtes et de services en ligne
- 3.12 Résolution autorisant la radiation de certains comptes à recevoir
- 3.13 Résolution adoptant une politique de télétravail pour les employés de la Ville de L'Épiphanie
- 3.14 Résolution autorisant la fermeture de l'hôtel de ville pour la période des fêtes
- 3.15 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat Vision, valeurs et engagement de service
- 3.16 Résolution autorisant la création d'un poste de directeur des Services techniques
- 3.17 Résolution autorisant la signature de contrats de travail modifiés pour certains employés cadres
- 3.18 Résolution adoptant le budget modifié #3 de l'Office municipal d'habitation de L'Épiphanie
- 3.19 Résolution approuvant un réaménagement budgétaire pour l'année 2021 et autorisant la trésorière à effectuer les virements budgétaires requis
- 3.20 Résolution autorisant l'affectation d'un montant du surplus non affecté de la nouvelle Ville à ceux de l'ancienne Ville et de l'ancienne Paroisse de L'Épiphanie
4. SÉCURITÉ PUBLIQUE
5. TRANSPORTS
  - 5.1 Résolution autorisant l'achat d'une camionnette pour le Service des travaux publics
  - 5.2 Résolution demandant au ministère des Transports les permissions de voirie pour l'année 2022
6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
  - 6.1 Résolution autorisant la signature des contrats d'entretien Écoflo pour les propriétaires en infraction
  - 6.2 Résolution octroyant un mandat d'entretien horticole pour l'année 2022
  - 6.3 Résolution approuvant la programmation des travaux présentée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023
  - 6.4 Résolution entérinant l'offre de service de Triviüm afin d'assister la Ville de L'Épiphanie quant à l'exercice de l'ensemble de ses recours pour sanctionner l'opération d'abattage d'arbres illégal ayant eu lieu sur le lot 2 893 420 appartenant à la Ville de L'Épiphanie
7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 7.1 Résolution relative à la demande #2021-033 de PIIA concernant des travaux de construction d'un bâtiment résidentiel trifamilial isolé situé sur le lot 6 376 075 rue du Chaînon
  - 7.2 Résolution relative à la demande #2021-034 de PIIA concernant des travaux d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 331, rue du Cocher
  - 7.3 Résolution relative à la demande #2021-036 de PIIA concernant des travaux de rénovation extérieure d'un bâtiment résidentiel et commercial isolé situé au 39-39A, rue Leblanc
  - 7.4 Résolution relative à la demande #2021-039 de PIIA concernant des travaux d'installation d'une enseigne au 39-39A, rue Leblanc
8. LOISIRS ET CULTURE
  - 8.1 Résolution autorisant l'achat de poubelles en béton centrifugé
9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL
10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
11. LEVÉE DE LA SÉANCE